



AVIS DU MAIRE

Article L2121-10 du code Général des collectivités Territoriales

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra à la salle de réunion à l'étage de la mairie, le :

VENDREDI 25 OCTOBRE 2024 A 18 H 30

Ordre du jour :

- 1 – Cession de terrains nus : fixation du prix de vente**
- 2 – Questions Diverses**

Fait à Lalbenque, le 21 octobre 2024

Le Maire,

Signé

Liliane LUGOL.

